DÉPARTEMENT DES ARDENNES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962 — SCRUTIN DE BALLOTTAGE

PREMIERE CIRCONSCRIPTION (Mézières-Rethel)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Roger VILLEMAUX

Maire de Nouvion-sur-Meuse

Candidat unique de tous les Républicains de tous les Démocrates de tous les Laïques

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Nous remercions vivement les **8.968 Électrices et Électeurs** de la 1re Circonscription qui ont fait confiance le 18 novembre à **Roger VILLEMAUX** et **Robert NINITTE**, candidats du Parti Communiste Français.

Par leur vote, ces **8.968** Ardennaises et Ardennais ont condamné clairement la politique antidémocratique et antisociale du pouvoir gaulliste.

Ils ont aussi placé le candidat de notre Parti en tête des candidats qui ont fait campagne contre les « robots » de l'U.N.R.

Dans ces conditions, et conformément à la tradition républicaine, **Roger VILLEMAUX devient, pour le scrutin de ballottage du 25 novembre, le candidat unique de tous les Républicains, de tous les Démocrates, de tous les Laïques.**

Ces derniers peuvent avoir sur un certain nombre de problèmes des opinions divergentes, mais, sur l'essentiel, l'accord peut et doit résolument se faire sur le nom de **Roger VILLEMAUX.**

L'essentiel c'est la sauvegarde de la démocratie et la restauration de la laïcité de l'École et de l'État, c'est la défense des revendications économiques et sociales des masses populaires, c'est la nécessité de faire prévaloir une politique extérieure de coexistence pacifique.

C'est Roger VILLEMAUX qui, dimanche prochain, est le mieux placé pour battre l'U.N.R. Meunier.

Le fait que la réaction a bloqué ses voix sur l'U.N.R. souligne l'impérieuse nécessité pour tous les démocrates d'en finir avec les exclusives qui ont fait le jeu du pouvoir personnel.

Déjà, l'union des forces ouvrières et démocratiques est en marche.

C'est ainsi que nous avons décidé le désistement de notre camarade **DU SOUICH**, dans la 3e Circonscription (Sedan-Vouziers) au profit de **Guy DESSON, candidat du P.S.U., arrivé au premier tour en tête des candidats républicains.**

D'autre part, **le Comité Départemental d'Action Laïque, comprenant : l'Association des Parents d'Élèves, le Syndicat National des Instituteurs, la Ligue de l'Enseignement, les Délégués Cantonaux, la Fédération de l'Éducation Nationale, appelle à voter pour Roger VILLEMAUX, seul candidat laïque.**

Toutefois, l'union des démocrates doit et peut aller plus loin.

Nos camarades Socialistes, légitimement inquiets de la poussée U.N.R. et réactionnaire, tiendront certainement compte **de la déclaration récente du Secrétaire général de la S.F.I.O. selon laquelle il importe avant tout de battre l'U.N.R., y compris en votant pour les candidats communistes.**

Enfin, tous les travailleurs, de toutes croyances et de toutes opinions, les chrétiens comme tous les autres, qui sont attachés au progrès social, à la paix, aux libertés, doivent comprendre que le pouvoir des banques et des monopoles tourne le dos aux aspirations des masses laborieuses.

Il faut battre l'U.N.R. Meunier parce qu'il se déclare partisan de la poursuite de la politique gaulliste antidémocratique et antisociale.

Comment battre cet inconditionnel ?

Un sursaut de défense républicaine est nécessaire.

En réalisant, dès dimanche, sur le nom de Roger VILLEMAUX, l'union la plus large des forces ouvrières et démocratiques.

En votant et en faisant voter pour le candidat républicain et antifasciste pour barrer la route à l'U.N.R.

Aucun Républicain n'a le droit de s'abstenir.

NOTA. — A l'heure où cette circulaire est imprimée nous ne connaissons nullement la position de l'Indépendant Colinet ayant voté l'amendement Salan avec 79 députés activistes.

Le Dimanche 25 Novembre 1962,

Votez en masse pour :

Roger VILLEMAUX

Cheminot
Maire de Nouvion-sur-Meuse
Ancien Conseiller Général des Ardennes
Secrétaire Fédéral du P.C.F.
Croix de Guerre 1939-45 — Médaille des Evadés

Remplaçant éventuel : **Robert NINITTE**

Employé du M.R.U.
Conseiller Général des Ardennes
Ancien Adjoint de Mézières
Chevalier du Mérite Social
Membre du Comité Fédéral du P.C.F.
Militant Syndicaliste

VU LE CANDIDAT.

IMP. GUICHARD, MEZIERES